

DESIDERATA

Préambule : **Les souhaits et propositions de projets ci-dessous sont complétés d'informations (en italique) visant actualiser et mettre en lumière les avancées opérées depuis leur formulation lors des différentes réunions de DR.**

En matière de CADRE DE VIE, dans sa définition primaire, les habitants dont beaucoup de riverains ont souhaité que soit **revitalisé le quartier de l'ancienne gare**.

La valorisation de **l'ancienne ligne 87**, élément corollaire et hautement symbolique car ancien nœud de communication aux portes de la Flandre a été souhaitée. La population a insisté pour une approche plurielle tenant compte des différentes aspirations (touristiques, ludiques,...) mais également des enjeux écologiques. Sur ce dernier point le recours à long terme à un **éco-cantonier** pour l'entretien de la ligne et de manière globale de l'ensemble des sentiers et chemins creux.

Une première action a été initiée, l'inventaire biologique du site et un groupe de travail s'est constitué pour déterminer les aménagements et modes de gestions.

Un stagiaire sera affecté par le Parc naturel au printemps 2006 à la conception du plan de gestion de la ligne 87.

Dans sa dimension plus globale c'est à dire environnementale et paysagère la population a affirmé de façon quasi récurrente le nécessité de **préserver les qualités environnementales et paysagères**

En matière d'ENVIRONNEMENT, en réponse aux petits actes de pollution, des **actions de sensibilisation** informant de la dangerosité des petits produits chimiques « domestiques » (pesticides,...) mais également des **campagnes éco-civiques** ont été demandées.

Pour ce faire il a été demandé de veiller à la **pérennisation de l'équipe du PNPC** acteur clé pour ce type de projets dont l'efficacité est unanimement reconnue en matière d'éducation relative à l'environnement.

Sur la plan PAYSAGER la population souhaite que soient pérennisées les sous composantes caractéristiques du territoire.

D'une part une **organisation spatiale vernaculaire** dont l'implantation est calquée sur les conditions imposées par l'environnement naturel. Pour ce, les habitants souhaitent que soit portée une attention particulière au « devenir du territoire ».

Plusieurs mesures relevant de l'**AMENAGEMENT** du **TERRITOIRE** et de l'**URBANISME** et allant de la **sensibilisation** jusqu'aux **mesure foncières** ont été demandées pour tenter de faire cohabiter harmonieusement les différentes fonctions du territoire.

La commune a d'ores et déjà initié deux PCA recoupant ce souhait (préservation d'un Talweg, retrait de terrains inondables situés en zone d'habitat).

D'autre part, les habitants souhaitent que le **BATI PATRIMONIAL** soit pérennisé, la **restauration** de plusieurs bâtiment emblématiques dont **l'ancienne cure de La Hamaide** mais également du petit patrimoine diffus, notamment sacré (chapelles, potales, croix de bois,...) a été demandée.

Parallèlement il a été demandé que la **vigilance** soit de mise lors de la **restauration de bâtiments anciens** à des fins résidentielles et que celles-ci se fassent « dans les règles de l'art ».

*La commune s'est dotée d'un conseiller en urbanisme.
Le Contrat de Culture du Pays des Collines a permis le financement d'une brochure de sensibilisation à l'habitat traditionnel du Pays de Collines.
La Commission d'Aménagement du territoire du PNPC par ses avis y répond partiellement.*

Enfin les habitants estiment que le **RESEAU ECOLOGIQUE**, troisième composante paysagère, véritable toile de fond « verte », **doit être préservé**. Là aussi des projets portant sur les différentes sous-composantes ont été identifiés.

D'une part la sauvegarde d'éléments centraux tels que **mares, zones humides, zones boisées ou encore anciens vergers**.

*Un règlement communal sur l'abattage des arbres a été adopté par la commune
Le PNPC est équipé d'un système d'information géographique et a réalisé un inventaire cartographique du réseau écologique reprenant ces éléments.*

Pour ces derniers, plusieurs projets corollaires liées à l'agriculture et la redécouverte des saveurs anciennes ont été proposés.

Sur base de ce souhait de remettre à l'honneur les anciens vergers, un projet de verger rustique a été mis à l'étude dans le cadre du programme Leader +.

D'autre part, les éléments de liaison écologique que constituent les **bords de routes**, les alignements ligneux de délimitation de parcelles (**haies, saules têtards**) ou **bordant les ruisseaux** sont à **préservé**, voire **reconstituer** pour des raisons à la fois environnementales mais aussi « hydrographiques », les rôles anti-érosifs et sur l'équilibre hydrique de ces éléments n'étant plus à démontrer.

Une démarche proactive, avec l'aide du PNPC est à mener auprès des particuliers et des pouvoirs publics.

La dynamique locale « traitement de chânes » s'est constituée pour restaurer les alignements de saules, plusieurs interventions ont été menées sur le terrain (gestion,...), celle-ci ont été accompagnées d'action de sensibilisation dont une en synergie avec l'opération de développement rural en cours (Cfr page 16 du présent rapport).

Pour ces derniers, il a été proposé d'opérer une gestion « raisonnée » de ces éléments et pour ce, d'organiser des **formations à l'attention des ouvriers communaux**.

Les habitants ont proposé de recourir au PNPC pour ce projet mais également de manière générale pour des **services de type éco-conseil** (conception de dossiers en lien avec la conservation de la nature, ...).

Ce projet ne sera envisageable qu'à deux conditions : **pérenniser l'équipe du Parc Naturel du Pays de Collines** et la renforcer pour qu'elle puisse assumer ces missions purement environnementales.

Dans le cadre du programme Leader+ un Service conseil biodiversité a récemment été créé ; une personne a été engagée à mi-temps pour une mission de conseil et d'accompagnement de projets publics ou privés liés à la conservation de la nature.

Dans le cadre de l'opération de développement rural, la commune avec l'aide de cette structure a initié un projet de fleurissement de talus de bord de route dans le cadre de la semaine de l'arbre 2005.

L'**AGRICULTURE** et plus précisément l'agriculture à dimension humaine constitue un pilier essentiel de la préservation des paysages.

En ce sens les participants ont proposé de trouver les moyens de rétribuer d'une manière ou d'une autre les agriculteurs pour ce rôle.

Le **recours aux mesures agri-environnementales** sera à encourager.

Une chargée de mission a été engagée par le secteur Parcs Naturels de l'IDETA pour pallier la disparition d'Agranwall pour l'accompagnement administratif des dossiers de demande de subventions.

Malgré le peu de marge de manœuvre permettant d'améliorer l'avenir de la profession plusieurs projets liés à la **diversification agricole** ont été suggérés dont le premier, **la réalisation d'une étude de marché** visant à cerner les nouvelles productions potentiellement porteuses.

Par la suite l'**extension de la marque du Pays des Collines** aux nouvelles productions serait à opérer parmi ces dernières se profile déjà un « pain des Collines » pour lequel un **cahier des charges** serait à établir.

Le projet de **remise à l'honneur d'anciennes variétés fruitières** et de leurs dérivés transformés pourrait également s'inscrire dans ces perspectives.

Corollairement les habitants proposent que soient menées des **campagnes de ré-éducatons aux goûts** auprès de la clientèle adulte mais également au sein du milieu scolaire.

Deux autres voies de diversification ont également été proposées par la population, le développement d'une filière locale de **production de bio-diesel** et **l'hébergement à la ferme**.

Une réflexion sur la **création de systèmes coopératifs** notamment pour l'achat de gros matériel pourrait être menée.

Enfin les habitants estiment prioritaire le **rétablissement du dialogue** entre l'agriculteur et le reste de la population.

Pour ce ils proposent que soit développé un maximum d'occasion de rencontres notamment via une **cérémonie communale d'accueil** des nouveaux habitants, **l'organisation de journées « maisons et fermes ouvertes »** .

Parallèlement d'autres outils de communication visant à démystifier l'activité agricole seraient à mettre en œuvre telle que la **publication d'articles thématiques** dans le bulletin communal ou la conception de **folders**.

La **création d'une Commission agricole** pourrait s'avérer être des plus judicieuse pour l'accompagnement de ces projets mais également constituer un organe de réflexion permanent et une interface entre cette profession, la population et le pouvoir communal.

Dans le cadre de l'opération de développement rural la conception d'une brochure de sensibilisation, destinée à faire prendre conscience aux nouveaux habitants des réalités agricoles d'Ellezelles a été initiée.

Concernant les autres secteurs économiques, il a été proposé d'**étendre le parc d'ateliers ruraux** en réponse au succès croissant de ceux déjà implantés.

Pour pallier l'inertie et l'instabilité du secteur **HORECA** il a été proposé de créer dans le cadre de la revitalisation de l'îlot St Mortier un **centre d'accueil de colloques et de séminaires** offrant en plus des fonctions associatives celle d'un espace de dégustation de produits du terroir.

En matière d'**EQUIPEMENTS TOURISTIQUES** les habitants ont d'une part souhaité étoffer l'offre en matière **d'itinéraires de promenades balisés** ; de l'autre ils ont jugé utile d'étoffer l'offre en matière d'**hébergement familial** (gîtes ruraux, à la ferme,...) en réponse au succès grandissant des implantations existantes.

Enfin, la population estime nécessaire de pérenniser, actualiser et **étoffer l'offre scénographique** des deux produits phares de l'entité à savoir la **Maison du Pays des Collines** et l'**Ecomusée**.

La mise en application sur le terrains du schéma directeur de la randonnée à permis la matérialisation de plusieurs circuits sur l'entité.

Enfin un troisième produit phare doit également faire l'objet d'une **approche globale** déclinée en plusieurs sous interventions : **le Sentier de l'étrange**.

Deux catégories d'interventions ont été proposées ; d'une part des interventions matérielles visant à pérenniser les fondements du Sentier à savoir les œuvres originales via un **programme de restauration**, apporter une amélioration qualitative au circuit par des **interventions sur le mobilier**, étoffer l'offre par **l'installation de nouvelles œuvres** et enfin la création d'un **espace créatif** y dédié : la « **Maison du Sentier de l'étrange** ».

Parallèlement une série d'actions immatérielles ont été proposée visant à **amplifier la promotion, améliorer la coordination** des interventions et des intervenants et, enfin, **soutenir les équipes d'animation**.

*Une importante campagne de communication a été menée dans le cadre de l'opération « Eté d'Enfer » grâce au Contrat de Culture du Pays des Collines et au programme Leader +.
De nouvelles œuvres ont été installées lors de la biennale 2004 et cette opération sera ré - éditée en 2006.*

En matière de SERVICES ET EQUIPEMENTS DESTINES A LA POPULATION les habitants en réponse au succès de l'associatif local ont souhaité étendre l'offre en locaux à Wodecq et Ellezelles répondant aux différentes « expressions » associatives des plus modestes telles que réunions de comités aux plus festives.

L'**extension de la maison de village de Wodecq** a été demandée ainsi que la création d'une **grande salle** permettant à ce village d'organiser de grosses manifestations festives (banquets,...).

Concernant Ellezelles, Les habitants ont souhaité que la **salle des fêtes du « Chez nous »**, hautement symbolique pour la vie locale s'il en est, conserve sur le long terme sa fonction et pour ce, suggère son **acquisition et sa restauration** par l'autorité communale.

Parallèlement les habitants ont souhaité que la commune pallie la disparition de la salle « Beaubourg » par la mise à disposition de structures remplissant les fonctions similaires sur le plan associatif et sportif.

Le centre d'accueil de colloques et de séminaires répondra aux fonctions associatives mais aussi aux besoins d'accueil des visiteurs.

L'**acquisition d'un chapiteau communal** pourrait s'avérer une alternative originale pour répondre à certaines revendications.

Dans le cadre de l'ODR une enquête par questionnaire amenée auprès des associations pour identifier leurs besoins (Cfr page 34 du présent rapport).

Un projet de réalisation d'une petite infrastructure sportive couverte est à l'étude.

Une attention a également été apportée aux besoins des différentes tranches d'âges depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Ainsi il a été proposé de créer un réseau d'infrastructures de délasserment proposant des **jeux de plein air** destinés aux petits et/ou, selon les demandes et surfaces disponibles, des **Petites Infrastructures Sportives de Quartier**.

Les habitants ont souhaité que le public adolescent puisse disposer d'une maison de jeunes et le l'encadrement y lié.

L'installation d'une **crèche**, l'organisation d'un **accueil extrascolaire** et un projet de **maison de jeunes** complètent la liste des besoins pour ces différentes tranches d'âge.

Enfin il est apparu primordial **d'informer** la population de l'offre en services offerts par le CPAS dont le **taxi social**.

Le CPAS a mis en place depuis 2005 un accueil extrascolaire dans les trois villages de l'entité.

Une campagne d'information a été organisée par les CPAS (presse, portes ouvertes,...) en novembre 2005 pour présenter à la population les services proposés. Pour ce, le bulletin communal a été mis à contribution.

Pour répondre à la hausse des prix du **LOGEMENT** les habitants ont souhaité le développement d'un **parc immobilier à loyer modéré**. Le partenariat public / privé apparaît une piste intéressante.

Celui-ci devrait contribuer à garantir la « perpétuation » de l'esprit Ellezellois en limitant le déracinement des Ellezellois de souche.

Second élément contribuant à cette perpétuation le brassage entre **RURAUX ET NEO-RURAUX** ; l'accueil et l'information sont les maîtres mots, plusieurs projets tels que la **création de comités de quartier** (ou plutôt de hameaux), **l'organisation d'une cérémonie d'accueil** des nouveaux ou encore la **distribution d'un pack de bienvenue** (reprenant toutes les informations utiles).

Deux éditions du nouveau bulletin communal ont été consacrées à la présentation du calendrier des activités associatives.

Quelques situations problématiques en matière de **SECURITE ROUTIERE** ont été signalées celles-ci relèvent d'**interventions ponctuelles** (rue d'Audenaerde) ou de **sanctionnement d'infractions** (stationnement).

A noter toutefois la demande récurrente de **solutionner la problématique des sports motorisés** dans les chemins agrestes.

La **remise en service du réseau de chemins et sentiers** dans une optique de déplacements en « sites propres » pour les catégories d'utilisateurs vulnérables a été proposée parallèlement à une valorisation touristique de ceux-ci.

La pose de panneaux d'agglomération a été faite à la rue de Frasnes et une limitation de vitesse liée à la présence de l'école a été imposée dans la traversée de LaHamaide. Des contrôles de vitesse ont été opérés.